

port de Notre-Dame (place Tolozan), le long de la muraille des Pères Feuillants (1).

Le 7 novembre 1645, le Consulat appuya de sa recommandation la demande du sieur Duclepier, écuyer de la grande écurie du roi, qui sollicitait des lettres-patentes à l'effet d'établir à Lyon une Académie pour l'instruction de la jeunesse et de la noblesse (2).

On conjecture que ce dernier acte est le point le départ de l'Académie d'équitation dont nous allons tracer l'histoire.

L'Académie d'équitation eut dès le commencement un certain éclat.

Voici ce qu'en dit Chappuzeau dans son livre intitulé : *Lyon dans son lustre*, imprimé en 1656.

« Lyon ne veut pas qu'il lui manque rien de ce que la noblesse du pays et la noblesse étrangère semblent rechercher, et il se trouve au quartier de Bellecour une Académie que la beauté de son manège, et les écoliers qui la remplissent rendent un des ornements de la cité. Son écuyer (Jacques Forestier) est un des mieux montés, et a fait dresser des écuries pour cinquante chevaux, qui méritent bien la peine de les aller voir..... C'est là qu'avec celui du cheval, s'apprennent tous les nobles exercices que doivent savoir les personnes de naissance, et l'on peut, en un mot, nommer cette Académie l'école de la gentillesse et de la vertu. »

Cet établissement a pris naissance non sur les remparts d'Ainay où il était en dernier lieu, mais sur le territoire du Plat; il occupait un vaste emplacement formant un carré de 5,200 mètres à l'angle des rues Sala et du Plat.

(1) BB, Actes cons., 193.

(2) BB, Actes cons., fo 230.